



Mars 2022

la lettre du maire



Chères
Trilportaises,
chers Trilportais,
Cette lettre
aborde des
sujets qui

vous concernent directement au quotidien : sécurité de proximité, dématérialisation des démarches d'urbanisme, rénovation de nos écoles et structures périscolaires.

Nous innovons en 2022 avec l'accueil du Numérique Tour au gymnase qui vous permettra de découvrir et expérimenter les dernières avancées en matière de numérique.

Si le COVID a ralenti la vie du pays, la commune, elle, ne s'est pas arrêtée en chemin pour agir, les élus et les services de la ville sont restés mobilisés au service des Trilportais.

D'ici quelques semaines chacune et chacun d'entre nous aura l'opportunité de peser sur le destin du pays lors des prochaines échéances électorales. Rappelons que dans une démocratie le dernier mot appartient toujours aux électeurs, encore faut-il voter pour avoir son mot à dire.

Le printemps arrive à grands pas et avec lui de nouvelles perspectives d'animations qui nous ont cruellement manqué ces derniers mois ! L'occasion également et enfin de se retrouver ensemble afin de partager de beaux moments de convivialité.

Bien à vous,

Jean-Michel Morer
Maire de Trilport



La Police Municipale prend un nouveau départ

ACTU. Depuis le mois de mai dernier, la Police Municipale s'est installée dans ses nouveaux locaux. Des espaces spécialement aménagés aux missions qu'elle assure auprès des habitants et au développement du service.

C'est un nouveau départ pour la Police Municipale qui commençait à se sentir à l'étroit dans son ancien local de la rue du Général De Gaulle loué à Pays de Meaux Habitat.

Les agents disposent désormais d'un vrai poste de police, acquis par la commune, aménagé et adapté à ses missions ainsi qu'à l'accueil de nos concitoyens. Le

service compte désormais trois postes à temps plein, deux Policiers Municipaux et une ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) qui pour remplir leurs missions disposent d'un véhicule sérigraphié, de dispositifs de communication radio, de vélos pour les patrouilles, sont dotés de gilets pare-balles et de caméras portatives. (...)



Urbanisme
Dématérialisation
des démarches



DOSSIER
Les écoles,
priorité de la ville



Digital
Numérique Tour
fédéré par MAÏF

Actualités

La police municipale à Trilport est une police de proximité, qui assure des missions de prévention et de sécurité sur la voie publique. Les agents territoriaux informent les habitants, effectuent des tournées auprès des commerçants, interviennent si nécessaire en alertant les forces de l'ordre et mènent des missions de renseignements pour la police nationale et la gendarmerie. Leur connaissance du terrain constituant un véritable atout pour résoudre les enquêtes.

Outre l'accueil de nos concitoyens dans le local de Police Municipale afin de les écouter, informer et conseiller dans leurs démarches, enregistrer également leurs mains courantes, les agents assurent au quotidien les points écoles et les patrouilles dans la ville.

Ils veillent au bon respect des règles de stationnement, assurent les opérations tranquillité vacances (voir encadré), se rendent sur place et interviennent si besoin.

Une mission complète

Trilport étant composé d'espaces agricoles et naturels, les policiers municipaux patrouillent également dans les champs et les bois, assurent la police de l'environnement, interviennent notamment sur les décharges sauvages en liaison avec la Communauté d'Agglomération.

La collaboration avec la Police Natio-



Agent ASVP en mission de prévention et de protection de la voie publique

nale est très étroite, une convention fixe les règles et modalités d'intervention et de partenariat. L'exploitation des images de vidéo surveillance provenant des caméras déployées dans la commune donne lieu à de nombreux échanges avec le Commissariat et les Gendarmeries de Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-sous-Jouarre. Il faut souligner la qualité du partenariat avec la Police Municipale Intercommunale lors de manifestations exceptionnelles ou en cas de besoin, il constitue une véritable valeur ajoutée pour le territoire.

Le contexte des missions de la Police Municipale a profondément évo-

lué ces dernières années, les agents territoriaux se retrouvant fréquemment sur les lieux d'un incident avant l'arrivée des policiers nationaux et peuvent dans certaines circonstances exceptionnelles se retrouver en difficulté, voir même en danger. Ils sont désormais aussi exposés que les policiers nationaux.

Ce constat a amené les élus à évoluer sur la question de l'armement. Les policiers municipaux sont de plus en plus armés, surtout en Ile-de-France. Une demande d'agrément de port d'arme est actuellement en cours auprès du Préfet de Seine-et-Marne, première étape d'un processus qui nécessitera notamment l'acquisition d'équipements et l'organisation des formations obligatoires. Armer un policier municipal impose une relation de confiance entre le Maire et le fonctionnaire.

Une police de proximité

A Trilport, le projet de service de la Police Municipale reste axé sur la proximité avec les habitants, sur le lien social et la prévention. A ce titre, le service travaille actuellement sur deux projets pour 2022 : l'organisation de campagnes de sensibilisation, en milieu scolaire, à la prévention routière et au civisme, en concertation avec d'autres partenaires institutionnels et l'acquisition d'un radar afin de multiplier les contrôles de vitesse excessive sur tous les axes de la ville.

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée (vacances, ...) et tout au long de l'année, vous pouvez demander à la Police Municipale de Trilport de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors régulièrement organisées pour passer à votre domicile. Vous serez immédiatement prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la Police Municipale ou à la Mairie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur le site de la ville <https://trilport.portailcitoyen.eu/>

Urbanisme : l'essentiel sur la dématérialisation des démarches

EN LIGNE. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les habitants de Trilport peuvent déposer leurs demandes d'autorisations préalables sous forme numérique depuis un espace personnel où le pétitionnaire peut suivre l'avancement des dossiers déposés. Les demandes d'urbanisme par papier restent néanmoins possibles par voie postale ou en se présentant en mairie aux horaires d'ouvertures.



Comment déposer un dossier numérique ?

Il suffit de se connecter via le lien suivant : <https://ideau.atreal.fr/> et de choisir le dossier que vous souhaitez créer (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...). Un mode d'emploi ainsi que le lien correspondant au service « Ide'au Atreal » sont consultables sur le site de la ville de Trilport dans la rubrique « Mes téléchargements ». Les pétitionnaires devront être vigilants et choisir la bonne commune parmi les 19 adhérentes au service de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.



Quelles pièces fournir ?

Outre le formulaire CERFA, des pièces graphiques doivent être jointes au dossier. Selon la nature des travaux, le pétitionnaire devra joindre :

- Un plan de situation
- Un plan de masse
- Un plan de coupe
- Les plans de façades et de toitures
- L'insertion graphique du projet dans son environnement
- Les photographies de l'environnement proche et du paysage lointain

- La notice
Afin de connaître le zonage et les règles appliquées pour chaque futur projet, nous vous invitons à consulter le Plan Local d'Urbanisme, disponible sur trilport.fr ou sur le Géoportail de l'urbanisme.
Pour rappel, certains projets sont soumis à la taxe d'aménagement.

HORAIRES ET CONTACTS DU SERVICE URBANISME

Ouvert les lundis de 10h à 12h et de 14h à 17h et mercredis de 14h à 17h.

Accueil sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 17h.

Permanence les samedis matin sur rendez-vous de 10h à 12h



Le portail du site Ide'au Atreal



Ecole Andrée Chedid

Les écoles, priorité de la ville

VOIR LOIN. L'éducation représente la dépense la plus importante de nos budgets de fonctionnement (entretien, périscolaire, restauration) et d'investissement, ce qui est logique quand on sait qu'un enfant de 3 ans entrant en maternelle passera 8 ans, soit plus de la moitié de sa scolarité, dans les écoles de sa ville.

Il est important de revenir sur l'action de rénovation sans précédent engagée par la commune au niveau de ses structures scolaires. C'est un effort financier considérable car la vie d'une ville ne se limite pas aux seules écoles, d'autres priorités sont à prendre en compte : cadre de vie, sécurité, environnement...

Rénovation des écoles et des équipements

Plutôt que de construire une nouvelle structure scolaire, les élus ont préféré rénover et agrandir les écoles existantes, afin de proposer les mêmes conditions d'étude à tous les élèves et de faire bénéficier le plus grand nombre des subventions obtenues au titre de l'éco quartier (3 millions d'euros environ). Cette solution, sans doute plus onéreuse et complexe, est plus équitable, durable et citoyenne. L'école constitue un creuset inclusif fédérateur qui réunit les jeunes de différents quartiers apprenant à travailler ensemble, à « faire société » et à produire du

commun et du partagé. Voici un très rapide tour d'horizon des travaux et aménagements réalisés et à venir...

La Charmoye

Le plus gros de la transformation de l'école de la Charmoye a été réalisé :

- Construction d'un nouveau réfectoire et de locaux périscolaires.
- Aménagement des espaces extérieurs et intérieurs du bâtiment principal
- Sécurisation de l'accès à l'école

Au programme : rénovation des locaux de l'école maternelle

Montant total des travaux :
2 300 000€

Andrée Chedid

L'école Andrée Chedid a fait l'objet d'une opération de rénovation et d'extension de tous ses espaces, qui s'est étalée sur 5 ans afin de permettre à l'école de fonctionner sans interruption. Ces travaux estimés à 1 650 000 euros ont été financés principalement grâce aux subventions obtenues au titre de l'écoquartier.

Au programme : réalisation de la chaufferie (en cours), d'un réfectoire et de locaux périscolaires mutualisés avec l'école Jacques Prévert.

Jacques Prévert

Elle fait l'objet d'une opération totale de rénovation et d'extension ayant débuté en 2016 et dont la 1^{ère} phase se termine actuellement. Montant estimé des travaux : 2 500 000 euros.

Au programme : réalisation de la chaufferie (en cours), d'un réfectoire et de locaux périscolaires mutualisés



Ecole La Charmoye

Nombre d'enfants dans les écoles



avec l'école Andrée Chedid, création de deux salles de classe à la place de l'actuel réfectoire et aménagement des espaces extérieurs.

Perspectives

A tout cela il faudrait rajouter les équipements, mobiliers et les capteurs de CO2 achetés récemment

destinés à soutenir au fil des ans le fonctionnement des écoles sans oublier leur informatisation.

En 2022 la ville engagera plus de 50 000 euros d'investissement sur le numérique (subvention de 36 000 euros de l'Etat) et lancera un groupe de travail sur le remplacement des

jeux d'enfants extérieurs situés sur l'espace public et scolaire.

La commune met en place actuellement avec la CAF et le ministère de l'Education Nationale un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité afin d'aider les jeunes dans la réussite de leurs études.

En CHIFFRES



Entre 2007 et 2021, 5 500 000€ ont été investis dans les trois écoles de la ville. Il reste 2 000 000€ à investir dans les années à venir, notamment dans la construction d'un restaurant scolaire pour les écoles Prévert et Chedid.

Le « Numérique Tour fédéré par MAÏF » fait étape à Trilport



DIGITAL. Trilport sera de nouveau ville étape du « Numérique tour fédéré par MAÏF » du 16 au 19 mars. Un événement qui se déroulera pour la première fois au gymnase de la Noyerie.

Les écoliers, collégiens comme tous les Trilportais pourront bénéficier des ateliers proposés dans le cadre de cette manifestation originale, partager et vivre des expériences marquantes, découvrir tout ce que le numérique peut apporter à notre vie quotidienne, tout en se sensibilisant aux risques et enjeux d'internet. Des ateliers et des conférences pour apprendre et mieux comprendre les réseaux sociaux, la réalité augmentée ou virtuelle seront organisés durant cette semaine avec Orange, la Police Nationale et d'autres partenaires. Autant d'expériences immersives, ouvertes à tous les publics, éloignés du numérique ou non, et dont bénéficierons en priorité les élèves de nos écoles.



© Maïf : Experiences immersives

Remise des clés des nouveaux logements de L'ancrage de Lune

Ce sont 20 familles Trilportaises qui ont pu bénéficier, pour leur plus grande joie, d'un des appartements flambants neufs de l'opération de L'ancrage de Lune, dont certaines en attente de logement depuis 2015. Pour beaucoup, il s'agit d'un nouveau départ tant être bien logé est important au quotidien. Rappelons que nous recensons encore plus de 120 demandes de familles Trilportaises qui espèrent se voir proposer un nouveau logement.



> Tribune de l'opposition

L'insécurité s'installe progressivement dans notre commune ! Mr Le Maire, il est temps de respecter vos engagements de campagne et d'agir en passant des paroles aux actes pour réinstaurer la sécurité et la tranquillité des administrés. Les Trilportais ne se sentent plus en sécurité ! Des solutions existent pour rétablir la sécurité et lutter contre la série

de cambriolages. La majorité municipale a les moyens d'agir et d'exploiter davantage la vidéosurveillance. Mr Le Maire, prenez les mesures proportionnées et adaptées aux circonstances pour assurer le bon ordre, la sécurité et la tranquillité publique. En votre qualité de Maire, vous en avez les moyens et disposez du pouvoir de police générale. Faites de la

sécurité une priorité ! Stop aux expropriations, démolitions et constructions qui détruisent le projet de vie de vos administrés ! Tenez vos promesses de campagne ! Faites de la concertation, un outil de dialogue et d'échange avec les Trilportais !

L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »



Alexandre DENU responsable Flamme House de Trilport

Flamme House ouvre ses portes à Trilport

COMMERCE. Au mois de décembre dernier, Trilport a eu le plaisir d'accueillir un nouveau commerce : Flamme House.

Alexandre DENU, natif de Montceaux-lès-Meaux a choisi Trilport pour installer son commerce de vente et pose de cheminées et poêles à bois, à granulés ou à gaz aux normes NF.

Alexandre DENU se dit « hyper content d'être ici » et se présente comme un « fumiste », c'est à dire

un spécialiste de l'étude, de la fourniture et de la création de conduits pour cheminées ou poêles.

L'arrivée de ce nouveau commerce entre parfaitement dans le programme de relance du commerce soutenu par la ville dans le cadre des Petites Villes de Demain dont Trilport est lauréate.

Les MARTIMPRÉ ONT INTERPRÉTÉ BRASSENS

Succès mérité pour le premier concert organisé depuis le début de la crise sanitaire. Les Martimpré ont ravi une salle Saint-Exupéry comble, nous avons dû refuser du monde et des spectateurs enchantés de se retrouver ainsi. Que l'on soit « une jolie fleur dans une peau de vache », un « mauvais sujet repenté » ou que l'on ait une « mauvaise réputation », tous ont repris « les copains d'abord », à l'ombre des « Grands Chênes » de la Villa Bia et de l'étoile « Saturne ».



HORAIRES D'accueil DES SERVICES DE LA MAIRIE

Urbanisme et services techniques

Accueil public :

- Lundi/mardi de 15h à 17h30
- Mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h
- Samedi : de 10h à 12h sur rendez-vous, permanence élu.

Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

État civil/Élections

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

- Lundi et mardi de 15h à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public CCAS

Tél. : 01 60 25 26 79

Sur rendez-vous les lundis de 9h à 12h, les mardis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h30

Police municipale

1, rue d'Armentières

Tél. : 01 60 01 57 40

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 14h à 18h. le samedi de 9h à 12h

Contactez votre mairie

01 60 09 79 30 -

contact@trilport.fr

TRILPORT

Numérique Tour

fédéré par MAIF

Venez vivre des expériences immersives

Présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans. Le port du masque et les mesures sanitaires doivent être respectés durant la durée de l'événement.

... avec les acteurs du numérique de votre territoire

Du 16 au 19 mars 2022
 Mercredi 16 mars de 14 h à 18 h
 Samedi 19 mars de 10 h à 18 h
 Gymnase de la Noyerie
 12, rue des Vignes - 77470 TRILPORT

agenda

- > Du 16 au 19 mars : **NUMÉRIQUE TOUR**
fédéré par la Maïf au Gymnase de la Noyerie
- > Samedi 19 mars : **NETTOYONS LA NATURE**
de 14h à 16h Rendez-vous aux ateliers municipaux à 14h
- > Samedi 19 mars : **CÉRÉMONIE DU 19 MARS**
à 11h au monument aux morts
- > Dimanche 20 mars : **MARCHÉ CAMPAGNARD**
de 9h30 à 16h30 sur la place de la Salle des Fêtes.
A 11h pot de Bienvenue des nouveaux arrivants.
- > Dimanche 20 mars : **LES PUCES CRÉATIVES**
de 9h30 à 16h30 à la Salle des Fêtes
- > Vendredi 25 mars : **CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ÉLECTEURS**
à la mairie à 19h



- > Samedi 26 mars : **CARNAVAL**
Rendez-vous à 14h au gymnase de la Noyerie

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les dimanches 10 avril et 24 avril, de 8h à 19h.

Bureau 1 : Mairie
 Bureau 2 : École Jacques Prévert
 Bureau 3 : École Jacques Prévert
 Bureau 4 : École de la Charmoye



Retrouvez-nous sur :



La Lettre du maire de Trilport Mars 2022

Responsable de la publication : Jean-Michel Morer
 Réalisation : aldorande-communication
 Photographies : Mairie, Aurore Romero - Brie - Papier recyclé 100%. Encres végétales.

